Image not found or type unknown

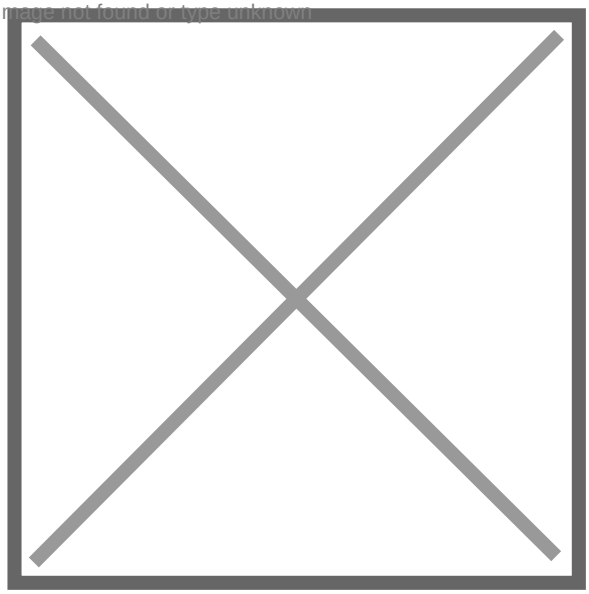

Risque d'atteinte a un donation au dernier vivant

Par **gacon**, le **16/03/2015** à **15:51**

Bonjour,Désirant protèger ma femme j'ai souscrit cette donation au dernier vivant pour la protéger.Notre fils m'avait demandé de lui faire une donation et j'ai refusé.Ma femme avait une relation fusionnelle avec sa fille et elle lui a dit qu'elle ne voulait plus la voir ce qui va l'entrainer au trépas.Nous avions élevés nos enfants dans le devoir et puis les conjoints sont arrivés avec les yeux rivés sur la succession.Notre fille a une maladie orpheline qui a fait dire par sa psy qu'il fallait
qu'elle rompe le cordon ombilical.Nous ne voulons pas les déshériter mais nous protéger.Souscrite en 1989 elle stipule que la donation portera sur la plus forte quotité en pleine propriété seulement,soit en propriété et usufruit soit usufruit seulement.Est ce que cette donation entre époux est toujours en vigueur ou faut il y ajouter un testament?.J'ai vu des enfants virer le survivant.Que puis je faire?.

Par **aguesseau**, le **16/03/2015** à **17:44**

bjr,
le conjoint survivant peut demander à avoir un droit d'usage et d'habitation à titre viager sur le logement familial si celui-ci dépend de la succession.
cdt

Par **gacon**, le **16/03/2015** à **18:26**

bonjour,
Que veut dire la nue propriété et dans quel cadre?Est il possible d'avoir une autre donation au dernier vivant plus moderne que celle de 1989?.Ils veulent s'accaparer les valeurs mobilières dont les livrets et assurance vie.Quels sont leurs droits?.
Merci beaucoup

Par **gacon**, le **05/04/2015** à **20:10**

Bonjour,Qu'est ce que la nue propriété est un controle des héritiers?.Est ce que je peut accéder a la donation universelle et dans quelles conditions.Comment se constituer un dossier,Quel temps faut il prévoir et combien faut il compter?.Merci

Par **gacon**, le **11/05/2015** à **17:56**

Bonjour,J'ai appris que la signification de donation au dernier vivant est remplacée par donation entre époux.il y a une différence?.En plus la donation universelle n'existe plus,remplaçée par une formule de légs a 3 formules.Pourriez vous m'éclairer s'il vous plait.Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés